

Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973

Sabrina Tricaud

En novembre 1970, à l'occasion du décès du général de Gaulle, Marcelle Devaud, grande figure du gaullisme et de la cause des femmes, écrit dans *Démocrates*, la revue d'information de l'Union pour la défense de la République (UDR) :

« Les femmes sont entrées par lui dans la vie politique. Elles ont beaucoup fait pour l'aider à franchir les grands obstacles de sa propre vie publique. Car les Françaises à la fois instinctives et raisonnables, lui ont fait confiance de façon très particulière. [...] Comment voulez-vous, quand on est femme de France, qu'on n'ait pas pour celui qui incarna le pays avec tant de grandeur et de générosité la plus immense des gratitudes !? »

Marcelle Devaud rappelle que le soutien des femmes à l'action du Général se justifie par le fait qu'il leur donna le droit de vote et d'éligibilité. Nonobstant le rôle réel – mais modeste – joué par Charles de Gaulle lors de l'adoption de l'ordonnance d'Alger du 21 avril 1944 qui octroya les droits politiques aux femmes², ce discours laudatif dissimule le paradoxe des relations entre les femmes politiques et le gaullisme sous la V^e République : alors que les femmes votent de préférence pour les mouvements gaullistes jusqu'au milieu des années 1970, il apparaît que l'avènement de la V^e République n'a pas favorisé la promotion des femmes politiques, ni même la promotion des femmes politiques gaullistes³. Dans la « République des mâles » où « être femme politique relève du destin d'exception⁴ », qui sont donc ces femmes politiques gaullistes ?

Quelques éléments de réponse peuvent être apportés à travers l'étude des candidates et élues à l'Assemblée nationale des élections législatives de 1958 à celles de 1973. Le choix de la séquence 1958-1973 se justifie doublement. D'une part, les élections législatives de 1978 marquent le début de la féminisation progressive, continue et durable de notre vie politique. En 1958, les femmes représentent 2,4 % des

¹ Marcelle Devaud, « Le Général et les femmes », *Démocrates*, 1970, Fondation Charles de Gaulle, UDV^e-UDR/2.

² Se reporter aux analyses de William Guéraiche, *Les femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Paris, éditions de l'Atelier/éditions ouvrières, 1999, chapitre 1, et Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000, p. 34 et suivantes.

³ En réalité, le paradoxe n'est qu'apparent, car la fermeture de la sphère politique aux femmes, dans les années 1960-1970, n'est pas l'apanage du gaullisme. Il répond aussi à d'autres facteurs politiques et sociaux. Sur ces différents aspects, voir Mariette Sineau, *Profession : femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de la FNSP, 2001, Armelle Le Bras-Chopard et Janine Mossuz-Lavau, *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, Janine Mossuz-Lavau, « L'évolution du vote des femmes », dans *Pouvoirs*, n° 82, septembre 1997, p. 35-45.

⁴ Mariette Sineau, *Profession : femme politique, op. cit.*, p. 27 et 43.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

candidatures à l'Assemblée nationale et 1,6 % des élus. Les chiffres sont comparables jusqu'aux élections législatives de 1978, où les candidates représentent 16,5 % des candidats à la députation et 3,7 % des membres du Palais-Bourbon⁵. À partir du milieu des années 1970, les femmes sont de plus en plus nombreuses en politique, à tous les échelons, dans les conseils municipaux, les conseils généraux, au Parlement⁶. D'autre part, dans l'histoire du mouvement gaulliste, le milieu des années 1970 marque également une rupture : en 1974, la mort de Georges Pompidou signe la fin des présidences gaullistes ; un non-gaulliste accède à la présidence de la République. En 1976, Jacques Chirac fonde le Rassemblement pour la République (RPR) : une nouvelle génération d'hommes et de femmes accède aux responsabilités. Enfin, du point de vue de l'histoire des femmes, le milieu des années 1970 constitue aussi une période charnière. En juillet 1974 est créé le secrétariat d'État à la Condition féminine (avec à sa tête, Françoise Giroud) : le féminisme devient un féminisme d'État, institutionnalisé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. La période qui va de la naissance de la V^e République au milieu des années 1970 correspond donc à la « première » génération de femmes politiques gaullistes, formée sous la IV^e République, et entrée en politique dans les années 1950-1960.

Une minorité au sein de la majorité

Ces candidates et élues gaullistes du Palais-Bourbon sont une minorité au sein de la majorité. Aux élections législatives de novembre 1958, l'Union pour la nouvelle République (UNR) présente six femmes sur 341 candidats, soit 1,7 %. En 1967, le Comité d'action pour la V^e République, qui rassemble les différentes composantes de la majorité, présente huit femmes sur 485 candidats, soit 1,64 %, de même que l'UDR en juin 1968 (huit candidates sur 482 candidats, soit 1,65 %). Aux élections législatives de 1973, seules cinq candidates gaullistes se présentent à la députation⁷. Les élues gaullistes à l'Assemblée nationale ne sont pas plus nombreuses. On compte trois femmes (Marcelle Devaud, Madeleine Martinache, Nafissa Sid Cara) sur 206 députés gaullistes en 1958, soit 1,4 %, deux en 1962 (Suzanne Ploux et Nicole de Hauteclocque), soit 0,8 % du groupe gaulliste (auquel s'adjoint Odette Launay, qui siège de janvier 1963 à mars 1967 en remplacement de Michel Habib-Deloncle, entré au Gouvernement), puis six femmes à l'issue des élections législatives de 1967⁸ (soit 2,5 % des députés gaullistes), cinq femmes élues en 1968 (soit 1,8 % du groupe UDR) et trois élues gaullistes en 1973 sur 183 députés (soit 1,6 % du groupe UDR). On ne peut donc pas parler de promotion des femmes gaullistes sous la République

⁵ Mariette Sineau, *Profession : femme politique*, op. cit., p. 282. Aux élections législatives de 1962, les candidatures féminines représentent 2,5 % des candidatures, et les élues 1,6 % des députés. Après les élections de 1967, le Palais-Bourbon compte 2 % de femmes, mais à nouveau 1,6 % après les élections législatives de juin 1968. En 1973, on dénombre 6,6 % de candidates, mais toujours 1,6 % de députées.

⁶ Mariette Sineau, *Profession : femme politique*, op. cit., et Jean-Paul Brunet, *Les conseillers municipaux des villes de France*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2006.

⁷ Se reporter au tableau en annexe à la fin de cet article.

⁸ Il s'agit de cinq titulaires (Marie-Magdeleine Aymé de la Chevrelère, Albertine Baclet, Marie-Madeleine Dienesch, Nicole de Hauteclocque, Suzanne Ploux) et d'une suppléante (Aimée Batier, la suppléante de Roger Frey, qui siège de mai 1967 à mai 1968). Se reporter au tableau des candidates et élues en annexe à la fin de cet article.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

gaullienne, d'autant plus que ces proportions sont conformes à celles de la IV^e République, où une seule femme, Irène de Lipkowski, siégeait parmi les 116 députés du Rassemblement du peuple français élu en 1951, soit 0,86 % du groupe RPF. Au total, ont été dénombrées vingt et une candidates et/ou élues gaullistes, y compris les candidatures gaullistes dissidentes⁹, entre les élections législatives de 1958 et celles de 1973, alors que le parti gaulliste présente entre 350 et 450 candidats à chaque élection législative sur la même période.

Le mouvement gaulliste a conscience de cette faiblesse. Lors de la préparation des élections législatives de 1967, le préfet Olivier Philip, conseiller technique en charge des questions électorales au cabinet du Premier ministre Georges Pompidou, lui adresse une note : « Je sais que je suis le seul de mon avis. Mais je maintiens que nous aurons un problème politique quand la liste de nos candidats sortira dans la presse. Nous serons le mouvement faisant le moins appel aux femmes. Or, c'est pour nous qu'elles votent de préférence. » Georges Pompidou commente en marge : « Il faut en effet quelques femmes, au moins comme suppléantes. En particulier recommander la chose aux ministres¹⁰. » La recommandation du Premier ministre est largement suivie d'effet. Odette Launay, suppléante de Michel Habib-Deloncle, et Aimée Batier, suppléante de Roger Frey, accèdent ainsi à la députation. Plus largement, nombreux sont les candidats gaullistes à désigner une femme comme suppléante, habile façon de concilier l'électorat féminin. Aux élections législatives de 1958 et de 1962, les candidats gaullistes font largement appel à l'ancien vivier des candidates du RPF ou des Républicains sociaux pour leur suppléance¹¹. Progressivement, les suppléances semblent confiées à des femmes de la « relève générationnelle », selon l'un des *cursus honorum* propre aux femmes politiques sous la V^e République et qui consiste à être d'abord suppléante avant d'accéder à la candidature titulaire. Ainsi, aux élections législatives de 1973 figurent parmi les suppléantes Hélène Missoffe, l'épouse de François Missoffe, suppléante de son mari dans le XVII^e arrondissement de Paris. La future secrétaire d'État auprès du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale est proclamée députée le 26 juin 1974, en remplacement de son époux envoyé en mission à l'étranger. Monique Tisne, la suppléante de Jean Tibéri dans la 3^e circonscription de Paris, accède au Palais-Bourbon le 13 février 1976, lorsque Jean Tibéri entre au gouvernement de Jacques Chirac.

L'arrivée au pouvoir des gaullistes, en 1958, a favorisé l'entrée à l'Assemblée nationale de femmes qui n'y avaient pas siégé auparavant. Parmi les onze députées

⁹ Les candidatures gaullistes dissidentes rassemblent les femmes n'ayant pas reçu l'investiture officielle du mouvement gaulliste aux élections législatives. Voir Jean-Paul Cointet, Bernard Lachaise et Sabrina Tricaud, *Georges Pompidou et les élections (1962-1974)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2008, et Jérôme Pozzi, *Les mouvements gaullistes de 1958 à 1976 : la diversité d'une famille politique. Réseaux, cultures, conflits*, doctorat sous la direction de Jean El Gammal, université de Nancy II, 2008.

¹⁰ Archives nationales, fonds de la présidence de la République de Georges Pompidou, 5AG2/1161, note d'Olivier Philip au Premier ministre, 8 juillet 1966.

¹¹ Par exemple, Suzanne Blondeau, candidate RPF en 1951 dans la Seine, est choisie comme suppléante du candidat UNR Roland Carter dans la 38^e circonscription de la Seine aux élections législatives de 1958 et de 1962. De même Alice Lecouvé et Paule Defline, qui furent candidates des Républicains sociaux en 1956, sont respectivement désignées suppléantes des candidats UNR Dominique Pado (Seine, 25^e) en novembre 1958, et Léon Delbecq en 1962 (Nord, 3^e).

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

gaullistes entre 1958 et 1973, une seule avait siégé à l'Assemblée nationale sous la IV^e République (Marie-Madeleine Dienesch, mais elle siégeait sur les bancs du Mouvement républicain populaire), et une autre est une ancienne sénatrice, Marcelle Devaud. Les députées gaullistes des quatre premières législatures de la V^e République ne sont pas pour autant des femmes politiques nouvelles. Comme la majorité de leurs collègues masculins, elles ne sont pas novices, mais sont en réalité des compagnons de longue date du gaullisme politique, à l'exception des ralliées de la démocratie-chrétienne, Marie-Madeleine Dienesch et Marie-Madgeleine Aymé de la Chevrelière¹².

Des femmes d'appareil

Les candidates et élues gaullistes des années 1960 sont des femmes politiques essentiellement formées sous la IV^e République. La plupart militent dans les mouvements gaullistes depuis l'après-guerre. Sept femmes, soit un tiers des candidates, furent membres du RPF, telles Marcelle Devaud, Irène de Lipkowski, Odette Launay, Yvonne Georges-Picot et Nicole de Hauteclouque¹³. Ces deux dernières ont représenté le RPF au conseil municipal de Paris, dont elles ont exercé la vice-présidence dans les années 1950, en siégeant parallèlement au conseil général de la Seine à partir de 1947. Trois femmes ont poursuivi leur engagement au Centre national des Républicains sociaux (CNRS), dont Marcelle Devaud, élue au comité directeur du CNRS, et Nicole de Hauteclouque, conseiller national du CNRS. Odette Launay a présidé la section du XVI^e arrondissement de l'Association nationale pour le soutien au général de Gaulle, tandis que Marie-Madeleine Fourcade est l'un des membres fondateurs de l'UNR. Aux élections législatives de 1958 et 1962, la participation au gaullisme d'opposition fait figure de précieux sésame pour être désignée à la candidature, puisque les antécédents politiques gaullistes des candidates et élues sont plus importants encore que ceux de leurs collègues masculins¹⁴. En outre, les candidates gaullistes sont solidement implantées localement : 11 femmes sur 21 exercent ou ont exercé un mandat de conseillère municipale lors de leur candidature à l'Assemblée nationale, et six ont siégé dans un

¹² Sur le renouvellement politique de 1958, se reporter à la publication des actes de la journée d'études sur les élections législatives de 1958, qui a notamment montré que le renouvellement générationnel était très relatif, tant du point de vue de l'histoire partisane que de l'histoire des femmes. Voir Bernard Lachaise, Gilles Le Béguec, Frédéric Turpin (dir.), *Les élections législatives de novembre 1958 : une rupture ?*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011. Jérôme Pozzi, *ibidem*, p. 62, note ainsi qu'environ un quart des députés UNR élus en 1958 avaient exercé un mandat parlementaire avant 1958. Les proportions sont semblables pour les députées gaullistes. Sous la IV^e République, il y eut trois femmes parlementaires gaullistes (Marcelle Devaud, Irène de Lipkowski et Eugénie Éboué). Seule Marcelle Devaud a été élue au Parlement sous la V^e République.

¹³ Ainsi que Jeanne Devaux et Marie Piriou.

¹⁴ Jérôme Pozzi, *Les mouvements gaullistes de 1958 à 1976...*, *op. cit.*, a dénombré 27 députés gaullistes sur les 206 du groupe UNR de 1958 ayant exercé une fonction de responsabilité au sein du RPF, soit 13,1 %. Or cinq candidates UNR sur les six présentées ont participé à l'épopée du Rassemblement (ce qui ne signifie certes pas y exercer des responsabilités) et une femme (Marcelle Devaud) sur les trois élues de novembre 1958 a activement milité dans la première formation gaulliste. La « prime aux références gaullistes passées » (selon l'expression de Jean Charlot) semble d'autant plus nécessaire aux femmes gaullistes pour accéder au cercle dirigeant du mouvement.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

conseil général¹⁵. Les candidates et élues gaullistes des années 1960 apparaissent ainsi comme des femmes d'appareil. Elles sont des cadres des mouvements gaullistes, qui appartiennent (ou ont appartenu) à leurs instances dirigeantes¹⁶.

Le parti gaulliste n'a d'ailleurs pas toujours récompensé cet engagement et ce militantisme à sa juste valeur, comme en témoigne la « brimade imméritée¹⁷ » dont fut victime Marcelle Devaud en 1958. Lors du renouvellement partiel du Sénat le 8 juin, la sénatrice gaulliste de la Seine, constamment réélue depuis 1946, est placée en quatrième position sur la liste des Républicains sociaux, et, de ce fait, perd son siège. Dès le 11 mai 1958, elle écrit au secrétaire général du CNRS, Roger Frey, pour protester contre les irrégularités du vote émis à propos des investitures et son éviction en quatrième position¹⁸. Plusieurs réseaux féministes plus ou moins proches des mouvements gaullistes, se mobilisent alors pour défendre leur représentante Marcelle Devaud. La secrétaire générale du Comité de liaison des associations féminines (dont Marcelle Devaud est co-fondatrice) adresse au secrétaire général des Républicains sociaux, ses récriminations : « Devons-nous demain être représentées dans toutes les manifestations [...] par une femme communiste ? Cela, Monsieur, nous ne pourrions pas vous le pardonner. Une femme n'a pas le droit d'être vaincue uniquement parce qu'elle est une femme ou c'est l'abolition de toute justice humaine. » Sa protestation est relayée par celle d'Irène de Lipkowski, députée gaulliste de 1951 à 1956, qui écrit à Roger Frey au nom de l'Amicale des élues municipales : « Vous me permettrez de vous faire part du sentiment d'indignation qui soulève notre mouvement à la pensée que nous pourrions être privées d'un de nos meilleurs défenseurs et d'une des femmes qui fait honneur à nous tous au Conseil de la République. » Elle dénonce les « manœuvres sordides » employées pour évincer Marcelle Devaud. L'Union féminine civique et sociale (UFCS) proteste également auprès de Roger Frey. La secrétaire générale de l'association insiste pour que « les femmes maintiennent leurs sièges, [...] et tout particulièrement madame Devaud, en qui nous avons trouvé une grande compréhension des problèmes sociaux qui nous préoccupent. [...] Nous pensons d'ailleurs que madame Devaud a été assez appréciée par son parti tant pour son dynamisme que par la valeur de sa représentation sur le plan féminin, pour que notre appui soit superflu et nous espérons que bon accueil sera réservé à notre requête¹⁹ ». En dépit d'un véritable travail de *lobbying* des associations féministes de droite, ces protestations restent lettre morte, et Marcelle Devaud perd son siège de sénatrice. C'est en quelque sorte comme lot de compensation qu'elle est investie candidate aux élections législatives de novembre 1958, dans la 38^e circonscription de la Seine, où elle « aurait dû

¹⁵ En 1958, cinq candidates sur les six présentées par l'UNR exercent un mandat de conseillère municipale (Nicole de Hauteclocque, Marcelle Devaud, Madeleine Martinache, Marie Piriou, Suzanne Ploux), et c'est le cas de deux élues parmi les trois femmes du groupe UNR, alors que seulement 44,66 % des députés UNR élus en 1958 ont exercé un mandat local avant leur entrée à l'Assemblée nationale selon les calculs de Jérôme Pozzi, *Les mouvements gaullistes de 1958 à 1976...*, op. cit.

¹⁶ Voir dans ce dossier l'article de Bernard Lachaise sur les femmes dans les instances dirigeantes des mouvements gaullistes de 1958 à 1988.

¹⁷ Selon l'expression de Marcelle Devaud dans son autobiographie, Victoria Man, *Marcelle Devaud. Itinéraire exceptionnel d'une femme politique française*, Paris, éditions Eulina Carvalho, 1997, p. 46.

¹⁸ FCDG, archives du Centre national des Républicains sociaux, sous-série CA, carton 9.

¹⁹ *Ibidem*.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

mathématiquement être battue²⁰ » (circonscription regroupant les communes de Colombes et de Gennevilliers avec plus de 50 % d'électeurs communistes). Mais, dans la vague gaulliste de l'automne 1958, elle est élue.

Les péripéties de la carrière politique de Marcelle Devaud montrent que les candidates gaullistes ne sont pas toujours présentées dans des circonscriptions dites faciles. Solange Troisier et Éliane Lavelle furent candidates dans des fiefs communistes. La première est élue à Sarcelles et Gonesse (5^e circonscription du Val d'Oise) en juin 1968 dans le contexte particulier qui fait suite aux « événements de Mai », mais perd son siège aux élections législatives suivantes, tandis qu'Éliane Lavelle est candidate dans la première circonscription du Val d'Oise, à Arcueil et Villejuif, siège de Marie-Claude Vaillant-Couturier depuis 1945... Être membre des instances dirigeantes gaullistes n'est pas davantage un gage, pour les femmes, d'accéder à la députation : Florence d'Harcourt, présidente du Centre féminin d'études et d'information (CFEI) Femme Avenir, association d'obédience gaulliste, devient secrétaire générale adjointe de l'UDR en février 1974. C'est la première fois qu'une militante accède à ce niveau de responsabilité dans l'appareil gaulliste. Pourtant, la présidente du CFEI se voit refuser de figurer en tête de liste aux élections législatives de 1973, et accepte d'être la suppléante d'Achille Peretti dans la 6^e circonscription des Hauts-de-Seine. Elle est proclamée députée lorsqu'il est nommé membre du Conseil constitutionnel, en mars 1977. Aux élections législatives de 1978, elle sollicite légitimement le renouvellement de son mandat, mais le RPR lui refuse à nouveau l'investiture au profit de Robert Hersant, député sortant de l'Oise. Elle se présente néanmoins aux suffrages des électeurs qui la plébiscitent et l'élisent très largement²¹.

Portrait de groupe

Qui sont donc ces quelques *happy few* perdues dans l'océan masculin du gaullisme ? Ces candidates et élues gaullistes présentent-elles des caractéristiques semblables à celles de leurs collègues masculins ou bien peut-on mettre en évidence des caractéristiques sexuées ? Comme de nombreux parlementaires gaullistes, les candidates et élues gaullistes des années 1960 ont majoritairement participé à la Résistance. Plusieurs ont été décorées de la croix de guerre 1939-1945 (Marie-Madeleine Fourcade, Nicole de Hauteclocque, Yvonne Georges-Picot, Marie Piriou, Solange Troisier, Madeleine Martinache, Aimée Batier) et/ou de la médaille de la Résistance (Nicole de Hauteclocque, Madeleine Martinache, Aimée Batier) et de la France Libre (Nicole de Hauteclocque et Marie Piriou). Certaines ont participé à des réseaux clandestins, la plus célèbre étant Marie-Madeleine Fourcade, un des chefs du réseau de renseignements Alliance, dont elle a retracé l'histoire dans *L'Arche de Noé*²². Suzanne Ploux a appartenu au réseau Johnny, Nicole de Hauteclocque à la Confrérie Notre-Dame, dirigée par le colonel Rémy. Moins connue est l'histoire de Madeleine Martinache, qui, après avoir appartenu à plusieurs réseaux de résistance,

²⁰ Victoria Man, *Marcelle Devaud...*, op. cit., p. 46.

²¹ Voir Florence d'Harcourt, *La loi du clan. Hauts-de-Seine*, Paris, Plon, 1998.

²² Marie-Madeleine Fourcade, *L'Arche de Noé*, Paris, Fayard, 1968. Michèle Cointet, *Marie-Madeleine Fourcade. Un chef de la Résistance*, Paris, Perrin, 2006.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

est déportée à Ravensbrück dont elle revient invalide à 65 %. Au total, ce sont huit candidates sur vingt et une qui peuvent être qualifiées de « résistantes », soit 38 %, ce qui est comparable aux chiffres avancés par Jérôme Pozzi sur les parlementaires gaullistes élus en 1958, 1962, 1967 et 1968²³.

Dans l'ensemble, la vingtaine de candidates et élues gaullistes des années 1960 présente des caractéristiques conformes à celles des parlementaires gaullistes. Elles sont majoritairement issues de milieux sociaux-culturels favorisés. Si quatre se déclarent sans profession, ce qui ne signifie pas qu'elles n'aient pas fait d'études²⁴, elles se recrutent principalement dans les professions intellectuelles et libérales : quatre sont enseignantes (Marie-Madeleine Dienesch, Albertine Baclet, Marie Piriou, Nafissa Sid Cara), trois avocates (Madeleine Martinache, Jeanne Maury, Suzanne Millot), et trois médecins (Solange Troisier, Blanche Lanthier-Dupeux, Aimée Batier). Le poids des enseignantes, légèrement supérieur à celui de l'ensemble des parlementaires gaullistes, est une caractéristique propre aux femmes. L'enseignement constitue en effet une filière d'accès privilégiée des femmes à la fonction politique, toutes tendances politiques confondues.

Comme leurs collègues masculins, les femmes politiques gaullistes appartiennent à la classe moyenne et supérieure. Plusieurs sont originaires d'illustres familles de militaires et/ou d'hommes politiques. Yvonne Georges-Picot est l'épouse du général Georges-Picot, et Nicole de Hauteclocque est la cousine germaine par alliance du maréchal Leclerc. Marie-Magdeleine Aymé de la Chevrelière est une descendante du maréchal de Lannes et la petite-fille d'Auguste de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg de 1891 à 1902. Six candidates sont ainsi des héritières en politique, ayant dans leur famille directement, ou par alliance, un homme ayant exercé un mandat local ou national. L'hérédité politique semble plus importante chez les femmes, *a fortiori* les femmes gaullistes, que chez les hommes. Mattei Dogan, dans son étude du personnel parlementaire élu en novembre 1958, estimait par exemple qu'un dixième des candidats étaient des héritiers²⁵. On peut citer Nafissa Sif Cara, la sœur de Chérif Sid Cara, sénateur puis député d'Oran sous la IV^e République, secrétaire d'État à l'Algérie dans les gouvernements Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard de juin 1957 à avril 1958. Marie-Magdeleine Aymé de la Chevrelière est issue d'une dynastie de députés du Mellois : elle a reconquis le siège détenu par son beau-père, Charles Aymé de la Chevrelière, député des Deux-Sèvres de 1898 à 1902, lui-même fils d'Émile Aymé de la Chevrelière, député des Deux-Sèvres de 1871 à 1876. Son beau-père fut, comme elle-même, maire de Gournay (de 1893 à 1930), et conseiller général du canton de Chef-Boutonne. Plusieurs femmes gaullistes cumulent capital culturel, social et politique, à l'image de Solange Troisier. Petite-fille d'Émile Ollivier, arrière-petite-nièce de Suffren, elle a été élevée dans une famille très impliquée politiquement : ses parents tenaient un salon scientifique et littéraire que fréquentaient des hommes politiques de premier plan tels Aristide Briand, ou encore

²³ Jérôme Pozzi, *Les mouvements gaullistes...*, *op. cit.*, p. 385.

²⁴ Ainsi Marcelle Devaud, après avoir passé son baccalauréat, prépare l'agrégation de philosophie. Mais elle épouse son professeur de philosophie, le futur député Stanislas Devaud, et cesse d'étudier car elle devient rapidement mère de famille. Voir Victoria Man, *Marcelle Devaud...*, *op. cit.*, p. 27 et suivantes.

²⁵ Mattei Dogan, « Changement de régime et changement de personnel », dans Association française de science politique, *L'établissement de la Cinquième République. Le référendum et les élections de novembre 1958*, Paris, Armand Colin, 1960, p. 213.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

Édouard Herriot, parrain de sa sœur... Dans ses mémoires, elle raconte comment elle a été élevée dans le culte de ses ancêtres et s'estime « prédestinée », par ses glorieuses ascendances, à faire de la politique²⁶.

Enfin, nombreuses sont les candidates et élues gaullistes à militer dans des associations féminines et féministes. Certes, toutes ne sont pas d'ardentes féministes. Sous la IV^e République, Jeanine Alexandre-Debray, vice-présidente RPF du conseil municipal de Paris, présentant un rapport sur l'éducation civique de la femme aux assises nationales du RPF à Paris en 1950, se prononçait contre le féminisme radical : « Je ne suis pas, je n'ai pas été et je ne veux pas être "féministe de choc". L'heure du féminisme est dépassée. Les femmes détiennent les droits qu'elles demandaient. Elles ont tous les atouts en mains. À elles de les utiliser. Un homme se serait peut-être mieux fait écouter que moi-même [...] Je demande à mon auditoire d'oublier que c'est une femme qui parle²⁷. » Pourtant, devenue sénatrice en remplacement de Jean Legaret décédé, en 1976-1977, elle entame une grève de la faim quand le parti républicain refuse de la présenter aux élections sénatoriales de 1977²⁸. Mais elle n'est alors plus membre des mouvements gaullistes.

La plupart des candidates et élues gaullistes ont adhéré à de nombreuses associations féministes, et elles ont majoritairement combattu au Parlement pour les droits des femmes. Le cas le plus emblématique des liens entre gaullisme et féminisme est sans conteste celui de Marcelle Devaud, dont la carrière politique est indissociable de la promotion des femmes et de leurs droits. L'élue gaulliste fut présidente et fondatrice du Comité du travail féminin, présidente et co-fondatrice du Comité international de liaison des associations féminines (CILAF), vice-présidente et co-fondatrice de l'Amicale internationale des élues municipales... « J'ai toujours cherché, confie-t-elle à sa biographe Victoria Man, un contact aussi étroit que possible avec la plupart des associations féminines, et mené avec elles le combat pour l'égalité des droits – de ces droits que, théoriquement, nous possédons maintenant, mais dont l'application et l'exercice exigent encore un long travail psychologique²⁹. »

Les candidates et élues gaullistes du Palais-Bourbon des années 1960-1970 apparaissent bien, pour reprendre le titre de l'autobiographie de Solange Troisier, comme de « sacrées bonnes femmes », sursélectionnées socialement et politiquement. Compagnons de longue date du gaullisme, dont l'engagement remonte parfois à la guerre et à la résistance, elles correspondent à cette élite gaulliste, décrite par Bernard Lachaise lors du colloque sur *De Gaulle et les élites*³⁰. Leurs profils socioprofessionnels, leurs antécédents politiques, ne les distinguent pas de leurs collègues masculins, dont elles additionnent toutes les caractéristiques.

²⁶ Solange Troisier, *Une sacrée bonne femme*, Paris, éditions La Palatine, 2003.

²⁷ FCDG, fonds du RPF, RPF/230.

²⁸ Le 29 août 1977, elle écrit au secrétaire général du Parti républicain, Jean-Pierre Soisson, une lettre que son mari rend publique, dans laquelle elle affirme qu'elle saisit « ce recours extrême jusqu'à ce que satisfaction lui soit donnée. [...] C'est au nom des femmes que je ressens l'injustice qu'il y aurait à me refuser le renouvellement de mon mandat ». Malgré toutes les actions entreprises, elle n'est pas présentée aux élections sénatoriales.

²⁹ Victoria Man, *Marcelle Devaud, op. cit.*, p. 84.

³⁰ Bernard Lachaise, « Qu'est-ce qu'un compagnon ? », dans Serge Berstein, Pierre Birnbaum, Jean-Pierre Rioux (dir.), *De Gaulle et les élites*, Paris, La Découverte, 2008, p. 62-74.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

Sans être des féministes radicales, elles savent mobiliser les associations féminines – auxquelles elles adhèrent largement – en faveur de leurs droits politiques, économiques et sociaux. On peut enfin souligner qu'il existe d'autres réseaux qui ont permis aux femmes gaullistes d'entrer en politique et qui se développent dans les années 1960-1970, à savoir le passage par un cabinet ministériel. Anne-Marie Dupuy, par exemple, secrétaire générale adjointe puis trésorière du RPR, maire RPR de Cannes de 1983 à 1989, est l'ancienne directrice du cabinet de Georges Pompidou à Matignon puis à l'Élysée. Nicole Rossolin-Granville, présidente du CFEI, a fait partie de nombreux cabinets ministériels de 1962 à 1968. Elle démissionne d'ailleurs de la présidence du CFEI pour entrer au cabinet du Premier ministre Maurice Couve de Murville en juillet 1968. Michèle Alliot-Marie a également débuté sa carrière professionnelle dans les cabinets ministériels de Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM en 1973. Une étude sur les femmes dans les cabinets ministériels gaullistes mettrait sans doute au jour la diversité des profils, des carrières et des réseaux des femmes politiques gaullistes.

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

Annexe :

Candidates et élues gaullistes aux élections législatives de 1958, 1962, 1967, 1968 et 1973³¹

Nom	Date et liste des candidatures	Circonscription
<i>Aymé de la Chevrelière Marie-Magdeleine</i>	1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR	Deux-Sèvres, 1 ^e
Baclet Albertine	1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR	Guadeloupe, 3 ^e
Delest Jeanine	1967 Centre national pour la V ^e République	Paris, 5 ^e
Devaud Marcelle	1958 UNR 1962 UNR	Seine, 36 ^e
Devaux Jeanne	1962 UNR 1967 « V ^e République » 1968 Regroupement pour la V ^e République	Nord, 5 ^e
Dienesch Marie-Madeleine	1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR 1973 Union des Républicains de progrès (URP)	Côtes-du-Nord, 3 ^e
Fourcade Marie-Madeleine	1962 UNR 1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR	Bouches-du-Rhône, 11 ^e
Georges-Picot Yvonne	1958 Centre de la réforme républicaine	Seine, 4 ^e
de Hauteclocque Nicole	1958 UNR 1962 UNR 1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR 1973 URP-UDR	Seine, 18 ^e Paris, 18 ^e
Lanthier-Dupeux Blanche	1967 Comité d'action pour la V ^e République	Nord, 22 ^e
Lavelle Éliane	1968 UDR 1973 URP-UDR	Val-de-Marne, 1 ^e
de Lipkowski Irène	1958 Centre de la Réforme républicaine	Seine, 51 ^e
Martinache Madeleine	1958 UNR 1962 UNR	Nord, 4 ^e
Maury Jeanne	1958 Renouveau et Fidélité	Seine, 19 ^e
Millot Suzanne	1967 « Pour la V ^e République »	Maine-et-Loire, 1 ^e
Piriou Marie	1958 UNR	Finistère, 2 ^e
Ploux Suzanne	1958 Liste « V ^e République » 1962 UNR 1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR 1973 URP-UDR	Finistère, 6 ^e
Sid Cara Nafissa	1958 « Action pour l'Algérie française et la promotion musulmane par l'intégration »	Alger-banlieue
Troisier Solange	1967 Comité d'action pour la V ^e République 1968 UDR 1973 UDR	Paris, 30 ^e Val-d'Oise, 5 ^e

³¹ Les noms et les dates en italique correspondent aux femmes élues et à la date de leur élection. Les suppléantes – Odette Launay, qui a siégé en remplacement de Michel Habib-Deloncle de janvier 1963 à mars 1967, et Aimée Batier, suppléante de Roger Frey, qui a siégé de mai 1967 à mai 1968 – ne figurent pas dans ce tableau, de même que les suppléantes de candidats gaullistes qui ont pu siéger après les élections législatives de 1973 (Hélène Missoffe, Monique Tisne, Florence d'Harcourt).

Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr

L'auteur

Sabrina Tricaud, agrégée et docteur en histoire, est chercheur associé au Centre d'histoire de Sciences Po. Spécialiste d'histoire politique et d'histoire des femmes, elle a notamment publié aux éditions Peter Lang, *Georges Pompidou et les élections (1962-1968)* (avec Bernard Lachaise et Jean-Paul Cointet), et *Georges Pompidou et mai 1968* (avec Bernard Lachaise).

Résumé

Cet article illustre l'un des paradoxes de la V^e République : alors que les femmes votent massivement pour les mouvements gaullistes, elles sont fort peu nombreuses au Parlement. Les quelques femmes politiques qui ont porté les couleurs gaullistes au Parlement sont pourtant des femmes d'appareil, compagnons de longue date du gaullisme. Ces *happy few* présentent des caractéristiques sociologiques semblables à celles des parlementaires gaullistes et se sont souvent engagées dans les mouvements féministes.

Mots clés : femmes, gaullisme, Parlement.

Abstract

"Gaullists female candidates and Gaullists women in Parliament from 1958 to 1973"
Paradoxically under the Fifth Republic, a large majority of women supported and voted for the Gaullist movements despite the very few number of Gaullist women in Parliament. These Gaullist female MPs who belonged to the same social class than their male counterparts were old followers that had risen to prominent position in the Gaullist party. Many of them were active in women's movements

Key words : women, Gaullism, Parliament.

Pour citer cet article : Sabrina Tricaud, « Candidates et élues gaullistes au Palais-Bourbon de 1958 à 1973 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, mai-août 2012, www.histoire-politique.fr